

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 91 (1946)
Heft: 12

Artikel: Aspects militaires de la neutralité suisse autrefois et aujourd'hui [fin]
Autor: Rapp
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342352>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aspects militaires de la neutralité suisse autrefois et aujourd'hui

(Fin.)

Avant de hasarder une réponse à ces deux dernières questions, précisons d'emblée que nous ne croyons pas à l'imminence ni même à la possibilité d'une nouvelle guerre dans un proche avenir. Non pas parce que la chute définitive de notre civilisation arrêterait le bras des adversaires : ce n'est pas cette perspective qui a détourné le cours des événements ni en 1914 ni en 1939, malgré l'insistance angoissée de nombreuses mises en garde. Simplement, il y a trop de fatigue partout et trop de ruines matérielles et morales à relever. La lourde atmosphère qui nous oppresse actuellement est inévitable à la fin de six années de tensions et de bouleversements immenses. En 1814-1815, après une semblable période d'efforts, moins violentes certes, mais beaucoup plus prolongées, d'énormes armées restèrent aussi de nombreux mois l'arme au pied, partout surchargeant les finances publiques déjà au bord de la faillite. Neuf mois après la première abdication de Fontainebleau, J.-G. Eynard écrivait dans son journal : « L'état de l'incertitude dans lequel se trouve toute l'Europe est affreux pour les peuples ; chaque puissance est sur le grand pied de guerre et les malheureux habitants sont écrasés d'impôts ; de tous côtés, on se plaint que cet état de paix est pire que la guerre et on entend avec effroi les gens qui détestaient le plus Napoléon dire qu'on ne souffrait pas davantage avec lui, qu'au moins ses armées ne restaient pas toujours dans le même pays... Chaque pays se mine sans combattre, et les finances, loin de s'améliorer depuis la chute de Napoléon, se dégradent partout. »

Ces lignes sont du 4 décembre 1814. Huit mois plus tard, la bourrasque des Cent-Jours s'était calmée ; Napoléon déchu voguait vers Ste-Hélène et partout on commençait à démobiliser...

Après la laborieuse conclusion des traités de paix, nous pourrions être assurés que bientôt la certitude d'une longue période de tranquillité gagnera de proche en proche les anciens belligérants.

Cependant, admettons le pire, même dans un avenir rapproché. Contre les répulsions du cœur, la froide raison doit souvent le dévisager en face, pour le prévenir ou le surmonter, si elle dispose de la puissance, ou pour en détourner le cours, si elle n'est que la principale sauvegarde du faible. Essayons donc de nous figurer les lignes maîtresses d'un troisième conflit mondial. Nous nous efforcerons de le faire avec toute la réserve exigée par le caractère de cette revue et compatible avec les besoins de notre étude, qui doit nécessairement effleurer certains aspects politiques du problème.

Supposons que, dans le cadre actuel que le monde essaye de se donner, l'O.N.U., où la Suisse n'est pas encore entrée, est impuissante à conjurer une catastrophe. Nous verrions probablement le groupement des puissances maritimes, renforcé de l'union pan-américaine, aux prises avec le groupement des nations continentales de l'Est européen, peut-être suivies à distance par quelques éléments de Proche-Orient ou d'Extrême-Orient pressés d'atteindre leur majorité politique. Au départ, un parti aurait apparemment la supériorité navale et aérienne, l'autre la prépondérance des forces de terre. D'emblée, plus que par le passé, l'engagement immédiat d'énormes moyens de bombardement lourd viserait à l'anéantissement rapide des centres industriels et des nœuds de communication de l'adversaire. C'est à ces tâches, essentiellement stratégiques, que serait spécialement destinée l'énergie atomique, dont l'un des camps semble posséder encore seul le secret.

Mais les programmes militaires actuels des grandes puissances — du moins ce qu'on croit en savoir — font prévoir

cependant la mise en ligne de moyens terrestres considérables, aéroportés ou non. Où seraient-ils engagés ? Bien que la Sibérie et la Transbaïkalie, l'Ohio et la Pennsylvanie soient maintenant aussi vulnérables aux bombardiers au long cours et aux bombes-fusées que les zones industrielles de Londres et de Birmingham, de Moscou, du Donetz et de l'Oural, c'est vraisemblablement dans les plaines de l'Europe centrale que s'affronteraient de nouveau et de façon décisive les gros des armées. Malgré la grave menace que constitueraient pour les communications des puissances maritimes deux poussées continentales probables par l'Anatolie et les Balkans sur les Dardanelles, ainsi que par l'Iran vers le Golfe Persique, ce n'est pas dans ces zones excentriques et moins encore sur les confins russo-mandchous ou en Alaska¹ que la décision interviendrait, mais bien dans les immenses plaines qui s'étendent entre l'Elbe et l'Oural, plus proches des bases des puissances de l'Atlantique et plus favorables aux évolutions des colonnes mécanisées.

Il paraît logique que, s'il possède l'initiative des opérations, le haut-commandement des alliés de l'Ouest assignerait comme premier objectif à ses forces terrestres la conquête de Leningrad, de Moscou et du cours inférieur de la Volga, où il s'arrêterait quelque temps pour confier à son artillerie volante la mission de mettre en pièces les bases de rechange que la stratégie des Continentaux a échelonnées à l'est de l'Oural. L'effet de cette offensive aérienne redoublée, ajouté à celui des grands bombardements initiaux, serait probablement mortel. Les récentes campagnes d'Allemagne et du Japon en 1945 ne préfigurent que faiblement les résultats que donneront dans un proche avenir ces actions aériennes plus continues, plus denses, plus brisantes et plus vastes.

¹ On fait grand cas, actuellement, des possibilités stratégiques de l'Alaska et du Grand Nord canadien. Il faut y voir, en effet, une zone de bases aéronavales très importantes, mais non pas, semble-t-il, un théâtre d'opérations aéro-terrestres décisives, à cause du climat. A moins que, réalisant enfin les théories de Drouhet et de Seversky, le bombardement aérien devienne l'*unique* moyen offensif à la fois opératif et tactique. Mais ce stade n'est pas encore atteint ; le sera-t-il jamais ?

Supposons maintenant que l'habituel silence russe cache en réalité l'accumulation de moyens aériens d'une puissance telle que leur offensive initiale mette d'emblée hors d'usage les principaux aérodromes de l'Occident et les grands ports de la mer du Nord et de l'Atlantique. Les conditions indispensables seraient alors créées pour que le haut-commandement du groupement continental puisse découpler les immenses forces terrestres dont il dispose. Or, quels objectifs s'imposeraient tout naturellement à son attention ? En tout premier lieu, les mêmes que ceux des anciennes guerres européennes d'hégémonie : les côtes de la mer du Nord et de la Manche, qui sont les bases primaires de ses adversaires. Au moment où il les aura atteints, sa victoire sera déjà écrasante. Il devra y marcher par les itinéraires les plus directs : dans le cadre opératif, plus qu'en tactique, ce sont le plus souvent les meilleurs, lorsque le terrain le permet. De là, par un rabattement vers le Sud, il n'aurait qu'à suivre les axes de progression de la Wehrmacht en juin 1940.

L'offensive d'Allemagne serait probablement doublée d'une action parallèle depuis le moyen Danube en direction de la Lombardie et de Gênes, sur les axes qui conduisirent en octobre 1917 les Austro-Allemands sur le Piave. Dans un théâtre d'opérations élargi, cette action correspondrait à l'offensive soviétique de printemps 1945 sur l'axe Cernowitz-Budapest-Vienne, qui déborda le quadrilatère de Bohême par le sud, tandis qu'une autre colonne débordait ce réduit par le nord, sur l'axe Lublin-Breslau-Dresde.

Enfin, les expériences de la dernière guerre et diverses particularités actuelles de la politique intérieure des Etats continentaux de l'ouest nous font présumer que, dès le début des hostilités, l'état-major des alliés de l'Est pourrait compter sur la collaboration de puissantes cinquièmes colonnes derrière le front terrestre initial. La situation des alliés occidentaux ressemblerait alors singulièrement à celle des Allemands au cours de leurs opérations en Russie de 1942 à 1944.

Dans cette immense conflagration, peut-on raisonnablement espérer que la Suisse puisse sauver sa neutralité ? Que cette petite surface, perdue en plein centre de l'Europe embrasée, garde son intégrité, semble une gageure impossible. Et pourtant... Constatons que, sous le régime de la guerre dans les trois dimensions, sa position tout près de la ligne de contact initial entre les belligérants rappellerait, toutes proportions gardées, celle qu'elle occupait pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, et plus spécialement après la conquête de l'Italie par les Français, de 1796 à 1815 ; eu égard à la carte de guerre initiale probable des alliés occidentaux, cette situation ne serait pas non plus sans analogie avec celle de 1942-1945, en ce sens que notre pays serait de nouveau encerclé par l'un des belligérants.

Les puissances maritimes auraient-elles alors autant besoin du Simplon et du Gothard pour leurs rocadés que Bonaparte et le haut-commandement de la Wehrmacht à leur époque ? Il se peut, et nous aurions certainement de dures pressions à subir. Mais l'état-major des alliés occidentaux observerait, nous avons lieu de le croire, d'autres principes que le trop fameux « Not kennt kein Gebot ». Au reste, il bénéficierait apparemment de la maîtrise des mers pour le ravitaillement de ses forces engagées en Italie ou d'alliés italiens éventuels. Le transit, aléatoire d'ailleurs, à travers les Alpes, serait pour lui d'une nécessité moins urgente qu'autrefois pour le Premier Consul et naguère pour le Führer. Il aurait d'autre part à sa disposition le Mont-Cenis, le P.L.M. et bientôt le tunnel routier du Mont-Blanc ¹.

La situation de la Suisse entre les deux branches d'une offensive victorieuse des alliés de l'Est serait peut-être plus délicate. D'abord parce que, au train où progresse actuellement

¹ On sait que les travaux du tunnel routier du Mont-Blanc ont commencé à la fin de ce printemps. Destinés à améliorer les communications directes entre la France et l'Italie continentale, ils compromettront certainement les revenus que la Suisse tirait jusqu'ici du transit par le Simplon. Mais ils contribueront à alléger sa situation militaire.

le rapprochement entre le socialisme occidental et le marxisme de stricte observance, les continentaux de l'Est n'auraient alors aucune raison de nous ménager comme Alexandre I^{er} en 1814-1815. Cependant, les analogies qui existent par ailleurs avec les deux dernières campagnes des guerres du I^{er} Empire ne doivent pas nous induire non plus en erreur. L'objectif des Coalisés de 1814 et de 1815 était Paris. Celui des armées alliées de l'Est serait, comme nous l'avons vu, les côtes de la mer du Nord. Sans nul doute, celles-ci porteraient leur effort principal de ce côté, comme les Allemands l'ont fait dans une certaine mesure pendant les deux dernières guerres mondiales. Leur offensive en direction de Gênes n'aurait qu'un caractère secondaire et n'obéirait apparemment qu'à des préoccupations de sûreté : assurer le flanc gauche de l'offensive principale, couvrir une troisième action probable en direction des Dardanelles, paralyser la navigation des alliés occidentaux en Méditerranée et, en particulier, le ravitaillement des forces que ceux-ci destineraient éventuellement à une offensive de revers quelconque dans le Moyen-Orient. Mais là s'arrêterait, sans doute, dans cette zone, l'effort des continentaux de l'Est. Une action ultérieure en direction de la Provence se heurterait à de trop grandes difficultés topographiques. La décision interviendrait entre l'Elbe et la Manche, sur un théâtre plus proche d'objectifs essentiels et favorable au déploiement des armées mécanisées. Mais nous ne croyons pas que le haut-commandement des alliés de l'Est, qui a donné au cours de la dernière guerre des preuves convaincantes de son goût pour les solutions simples, envoie une colonne blindée rouler en flèche dans le couloir du plateau suisse sur les traces des Autrichiens de 1814, tant qu'il n'aura pas assuré ses flancs en Alsace, dans notre réduit et en Piémont. Comment alors être fort partout ? Au reste, la dernière guerre mondiale a prouvé de façon surabondante, en Grèce, en Italie et ailleurs, la répugnance des blindés pour les terrains coupés. Plus que jamais, la Suisse, située à l'écart des grands axes d'offensive, sinon des principales voies

de ravitaillement, constituera par sa neutralité armée une butée pour les forces terrestres de l'avenir. Dans les plans opératifs des belligérants de l'Est, elle jouerait un rôle semblable à celui du quadrilatère de Bohême, que nous évoquions tout à l'heure.

Quelle que soit l'issue du conflit, ne faut-il pas admettre cependant que le triomphe de l'un des partis supprimerait, avec les restes de notre civilisation, les dernières traces d'un équilibre européen ? N'entraînerait-il pas aussi la disparition de notre neutralité traditionnelle, seule expression à notre échelle d'une politique extérieure indépendante ? C'est très probable, mais avant de disparaître dans le passé, cette politique aurait rendu un dernier service à la Confédération : son territoire national aurait encore une fois échappé aux plus grands ravages de la guerre, sinon à ceux de la disette. Nous savons mieux que jamais maintenant ce que cela signifie !

* * *

Si le lecteur a bien voulu nous suivre jusqu'ici, nous pardonnera-t-il la fragilité de ces dernières hypothèses ? Il en aura peut-être imaginé d'autres, mais il reconnaîtra avec nous que les responsables de notre politique étrangère sont obligés eux-mêmes de se livrer à ce jeu, avant de décider la demande d'admission de la Suisse à l'O.N.U. Jeu terriblement sérieux, où nous sommes engagés tout entiers.

L'admission de la Suisse à l'O.N.U... La discussion de ce problème capital de notre politique étrangère dépasse sans doute les cadres de cette revue. Mais le soldat et le citoyen sont si intimement unis dans chaque individu de ce pays qu'on nous excusera d'énoncer brièvement ici les conclusions politiques qui découlent logiquement, selon nous, des réflexions que l'on vient de lire. Il n'est, en effet, aucune armée au monde, peut-être, qui ait eu dans le passé et ait encore maintenant autant besoin que la nôtre de connaître et d'approuver ses raisons de se battre.

Nous nous trouvons devant ce dilemme : ou bien l'O.N.U. réussira à consolider la paix sans nouveau conflit, et, dans ce cas, la Suisse aura un avantage évident à s'y agréger sans réserve, le plus tôt possible ; ou bien l'O.N.U. devra enfin assurer une paix durable au prix d'une nouvelle conflagration, qui sera nécessairement une guerre de coalitions, et alors quelle politique la Suisse doit-elle choisir dès maintenant ?

Nous ne discuterons pas le premier cas, puisqu'il suppose une prescience que nous ne possédons pas.

Dans le second cas, il est évident que, malgré le caractère décisif du vote qui mettrait en branle le mécanisme du Conseil de Sécurité (en supposant que le droit de veto soit prochainement supprimé, ce qui paraît peu probable), nous aurions affaire au choc de deux impérialismes autant que de deux idéologies. Les esprits sont trop partagés chez nous sur les mérites du libéralisme travailliste et du communisme autoritaire pour qu'un esprit unanime de croisade nous engage à renoncer de nous-mêmes à notre vieille tradition d'abstention. Nous nous trouverions dans une situation tout autre que s'il s'agissait, par exemple, d'une résurrection du national-socialisme sur nos frontières. Les conditions intérieures de notre neutralité se reproduiraient alors comme au plus beau temps de nos discordes civiles du XVI^e et du XVII^e siècle. Au point de vue diplomatique et militaire, la Suisse aurait d'autre part le même avantage qu'elle a toujours eu dans le passé à conserver sa neutralité ; selon nos hypothèses, elle en aurait aussi la possibilité. Nous subirions, certes, quelques bombardements, diverses pressions économiques ; mais cette situation ne serait-elle pas préférable à celle qui résulterait d'une cobelligérance en qualité de membre ordinaire de l'O.N.U. ? Comme l'a clairement démontré M. le Col. Div. Gonard dans une conférence donnée à Lausanne le 30 janvier 1946, l'aide matérielle que la Suisse pourrait apporter à ses puissants partenaires serait insignifiante ; ce concours se réduirait à la mise à disposition symbolique de quelques avions de chasse, de quelques bataillons d'infanterie de montagne et unités sanitaires. Par contre,

la Confédération aurait à consentir à ses alliés le droit de passage (« les routes militaires », comme on disait en 1815 avec effroi), lequel, en pratique, ne signifierait rien d'autre que droit d'occupation et perte de la souveraineté. Les sacrifices consentis par elle seraient relativement beaucoup plus lourds que ceux de ses partenaires. Ils seraient excessifs, surtout si l'on songe qu'en cas d'une action offensive d'ouest à l'est, par exemple, l'état-major combiné de l'O.N.U. pourrait fort bien, comme nous l'avons vu, se tirer d'affaire sans utiliser le Gothard ou le Simplon.

Cela étant, la Suisse ne pourrait-elle pas tenter d'obtenir son entrée dans l'O.N.U. en réservant sa neutralité, au moins partielle, en cas de conflit ? Elle n'aurait, selon quelques-uns, qu'à reprendre l'ancienne formule de Londres, en n'engageant pour le cas de guerre qu'une promesse de coopération économique. Mais l'expérience de l'affaire d'Ethiopie a montré dans quelles impasses une telle solution risque de nous conduire. A notre époque de guerre totale, les engagements limités que cette formule comporte ont en réalité une portée si considérable qu'on peut à peine parler encore de neutralité effective. La collaboration économique d'un neutre avec un belligérant est de plus en plus considérée comme un *casus belli* par l'adversaire de celui-ci. Mais quel moyen d'éviter ce danger dans notre situation ? Même sous un régime de neutralité intégrale, proclamée et reconnue selon les anciens usages diplomatiques, la carte de guerre nous obligerait vite à commercer avec un seul des groupements belligérants. Mieux vaut, pourtant, dans notre position, ne pas nous exposer, par une entrée inconsidérée dans l'O.N.U., à devoir déclarer d'avance le choix de notre partenaire économique, si un conflit était imminent. Tout engagement public à cet égard serait une imprudence gratuite et une vaine provocation. Si une nouvelle guerre se déclençait prochainement dans l'actuel cadre mondial, nous serions dès l'abord, il est vrai, dans un état de dépendance totale à l'égard d'un groupement de puissances, dont nous pourrions être les alliés, si l'on considère le tour qu'ont pris les scrutins à l'Assem-

blée des 21 Nations à Paris. Mais la disproportion énorme des forces terrestres tenues présentement sur pied par les anciens vainqueurs de l'Axe sur le continent, fait présager, selon toute vraisemblance, une progression foudroyante des alliés minoritaires de l'Est en direction des objectifs mentionnés plus haut. En quelques jours, en quelques semaines au plus, ceux-ci nous cerneraient de tous côtés et nous resterions à leur merci jusqu'au jour problématique de leur reflux.

Ainsi donc, entre le maintien de notre politique traditionnelle et notre entrée dans l'O.N.U. sous réserve de notre neutralité militaire et de notre intégrité territoriale, mais avec promesse de notre coopération économique, nous n'avons pas à hésiter. La première solution paraît la plus raisonnable. Si nous savons présenter nos arguments avec tact et franchise, nous pourrions espérer, semble-t-il, que notre situation spéciale sera reconnue aussi bien par les puissances de la mer que par celles de l'Est européen.

Nous aurions d'ailleurs notre pierre à fournir plus tard à l'édifice international qui s'ébauche. Si l'O.N.U. surmonte les dures épreuves qui l'attendent encore, les contacts toujours plus fréquents qu'elle assurera entre l'ouest et l'est créeront peut-être un jour les conditions nécessaires à une synthèse progressive entre le libéralisme occidental et le marxisme autoritaire de Lénine. Alors, sans que l'évolution ait besoin de s'accomplir dans les ruines d'une nouvelle guerre, un fédéralisme soviétique assoupli pourra peut-être s'accommoder de ces ententes régionales, qui, comme certains le prévoient et le souhaitent, viendront compléter et fortifier le réseau de l'O.N.U. Celle qui réunira tous les Etats européens des Iles Britanniques à l'Ukraine et à la Russie Blanche aura pour mission d'harmoniser enfin, au point de vue politique et économique, les trois zones naturelles dont l'orientation divergente a opposé jusqu'ici un obstacle insurmontable à toutes les tentatives d'unification du continent : la zone méditerranéenne, la zone balte et la zone atlantique. Dans cette évolution, que chacun désire et qui paraît naturelle et inévitable à l'âge de l'aviation

commerciale, il est banal de répéter que les tendances cosmopolites de l'esprit suisse, ses habitudes de tolérance et de compromis pourraient rendre quelques services au cours des délibérations communes de l'avenir. Notre ancienne politique d'abstention et de neutralité armée aurait alors fait son temps. Maintenant encore prudente réserve du faible, la neutralité suisse révolue deviendrait enfin force d'union, énergie conciliante, source modeste, mais efficace, d'activité ordonnatrice et modératrice. Ainsi serait adapté aux circonstances nouvelles le mot d'ordre que Pictet de Rochemont proposait en 1821 à ses contemporains : « La véritable politique de la Suisse est de servir tour à tour de bouclier à ses voisins ; de cultiver leur bienveillance, sans qu'il en coûte rien à sa dignité ; de décourager les projets de corruption, en resserrant le cercle de ses besoins, et de maintenir dans son intégrité la réputation de droiture, de fidélité et de bravoure que l'histoire assigne à ses habitants. »

Mais jusqu'à ce jour probablement lointain, la déclaration du 20 novembre 1815 nous paraît garder toute sa valeur. Le temps ne peut que travailler pour nous. Puisque nous sommes trop faibles pour exercer une influence quelconque sur l'évolution des choses, il vaut mieux conserver à notre politique extérieure ses vieilles recettes toujours valables. La collaboration avec nos voisins dans les domaines économique, social et culturel suffira pendant longtemps encore à occuper toutes nos énergies. Au reste, le maintien de notre neutralité traditionnelle ne signifie pas nécessairement isolement égoïste et sottise lâcheté ; il signifie tout aussi bien sens des réalités et froide raison. La neutralité permanente n'a jamais découragé les enthousiasmes, l'esprit de sacrifice et la charité désintéressée. En bridant divers emportements respectables, mais irréfléchis et dangereux dans notre faiblesse, elle nous paraît exprimer encore aujourd'hui un conservatisme sain, conforme aux véritables traditions du pays.

Cap. E.M.G. RAPP.
